



## Reversement de retraite pour qui ?

Par **tornado**, le **22/01/2010 à 14:36**

Bonjour,rnrnj'aimerais savoir lorsque mon concubin sera en retraite qui beneficiera de sa pension de retraite , sachant que mr x est divorcé et que nous sommes pas marier mais vivant ensemble depuis plusieurs annees.je vous remercie de l'attention que vous porterez a ma demande.cordialement .t.

Par **genea**, le **22/01/2010 à 16:12**

Bonjour, je pense que vous parler, en cas de décès . Dans ce cas le concubin n'a aucun droit sur la reversion. Son ex femme y aura droit par contre .

Par **mylan**, le **22/01/2010 à 19:44**

salut tornade !!!!rncourage ya des jours comme ca ou on apprend des choses malgre soi !!! a bientot .